



CFDT UNIONS RÉGIONALES DE BRETAGNE ET DES PAYS DE LA LOIRE

Les cahiers d'acteurs

sur le projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine



CFDT
Union Régionale Interprofessionnelle
BRETAGNE

Quai Chateaubriand
35000 RENNES
Tél. 02-99-78-51-40



CFDT
Union Régionale Interprofessionnelle
PAYS DE LA LOIRE

37, rue de Lamoriçière
BP 40209
44102 NANTES CEDEX 4
Tél. 02-40-44-66-40

Dans le cadre du débat public
organisé par la

cndp
Commission particulière
du débat public
THT Cotentin - Maine

Ligne THT et contexte énergétique

Ce débat public, intervenant après le vote en 2005 de la loi d'orientation sur l'énergie, ne correspond pas à l'idée que se fait la CFDT de la démocratie participative. Pour autant, débattre c'est aussi confronter notre conception de la société que nous voulons à d'autres approches et nous saisissons cette occasion qui nous est donnée de replacer la question de la ligne THT Cotentin - Maine dans la problématique énergétique de l'Ouest.

Le réchauffement climatique, amplifié par les émissions de gaz à effets de serre, la raréfaction des énergies fossiles et les tensions internationales qui en découlent, montrent qu'une approche globale de la question énergétique est nécessaire.

De combien d'énergie avons-nous réellement besoin, pour quelles activités humaines, par quel aménagement des territoires ? Quels sont les choix d'organisation économique et d'organisation spatiale qui en découlent pour permettre l'accès à l'emploi pour tous dans les perspectives du développement durable ?

Ces questions ne trouveront pas de réponses formelles dans ce cahier d'acteur qui est limité à certains aspects de la question énergétique et plus particulièrement de la production d'électricité.

La CFDT dans l'Ouest

Bretagne : 1^{ère} organisation avec 37,45% aux élections Prud'hommes, 80 000 adhérents répartis dans 996 sections syndicales

Pays de la Loire : 1^{ère} organisation avec 33,75% aux élections Prud'hommes, 65 000 adhérents répartis dans 2000 sections syndicales

Pour la CFDT, L'EPR n'est pas une nécessité

La CFDT a précisé sa position sur l'installation d'un réacteur nucléaire de type EPR N3 à Flamanville dans un cahier d'acteur rédigé dans le cadre du débat public :

- *maîtriser les consommations d'énergie*
- *réduire significativement la part du nucléaire en le ramenant à la production en base (niveau de besoin incompressible) pour accroître l'efficacité des centrales*
- *ne pas se précipiter sur des solutions peu innovantes pour renouveler un parc encore jeune*
- *accroître sensiblement la part des énergies renouvelables et respecter nos engagements européens*
- *diversifier les sources d'énergies*
- *maîtriser les risques nucléaires*

Ce projet est précipité par rapport aux besoins actuels ; la question du renouvellement du parc électronucléaire ne se pose pas avant 2020.

Il faut mettre à profit le temps qui nous est donné pour engager une réflexion sur notre politique énergétique, intégrer toutes les hypothèses sans exclusive et lancer des programmes R & D sur la maîtrise des besoins énergétiques l'innovation technologique, la santé et l'efficacité énergétique.

Les effets de l'ouverture des marchés de l'électricité

La production d'électricité est maintenant indépendante du réseau de transport de l'électricité confié à RTE. Pour accéder à ce marché désormais ouvert, les opérateurs sont uniquement guidés par des productions au moindre coût.

Les opérateurs qui investiront dans des moyens de production le feront donc indépendamment des lieux de consommation, sans tenir compte de la capacité des réseaux de transport d'énergie, laissant à RTE la responsabilité d'adapter ses ouvrages. Le rapport rédigé par le CESR des Pays de la Loire sur l'implantation d'une centrale à cycle combiné gaz à Montoir le démontre.

Production centralisée, production décentralisée

Le débat oppose souvent les partisans d'un système de production centralisé aux partisans d'un système décentralisé. Ces productions sont complémentaires. La construction de nouveaux moyens de production centralisés et des infrastructures associées est lente, elle est fortement capitalistique et à faible retour d'investissement. Les moyens décentralisés, voir personnels, sont d'une mise en œuvre réactive et à un coût de production élevé (le surcoût payé par EDF pour acheter les productions privées (éolien, hydrolien, photovoltaïque) est supporté par l'ensemble des abonnés).

Les différentes options (production, acheminement) mériteraient d'être étudiées et comparées en tenant compte de l'intégralité des contraintes territoriales, économiques, écologiques.

Toutefois quelques soient les solutions retenues, la CFDT est profondément attachée à la péréquation tarifaire (coût du KWh identique quelque soit la distance). C'est un outil indispensable de solidarité entre les territoires face au risque d'assister à une concentration de la consommation (activités économiques et emplois) auprès des sites de production.

Sécurité de l'alimentation en énergie de l'Ouest

Les Pays de Loire rencontrent des difficultés dans certaines zones rurales comme en Mayenne où une entreprise a déménagé 700 emplois pour, dixit, cause d'approvisionnement électrique de mauvaise qualité.

La Bretagne, reçoit l'essentiel de son électricité de Flamanville et de Cordemais (Nantes). La qualité du réseau est donc déterminante. La situation la plus critique du point de vue de la sécurité d'alimentation est au Sud et à l'Ouest.

Au nord, une ligne THT (400 000v) va de Rennes à St Brieuc. Au delà, vers Brest, les lignes sont de moindre puissance.

Au sud, où la demande est plus importante, le transport se fait par une ligne haute tension 225Kv en voie de saturation.

A l'Ouest, une ligne THT relie Nantes directement à Brest. Si un incident survient sur cette ligne ou si l'appel de puissance est trop important, la pointe de Bretagne est en difficulté.

Plusieurs mesures techniques doivent donc être prises pour sécuriser l'approvisionnement en électricité de la Bretagne occidentale :

- boucler la Bretagne en THT par une ligne nouvelle St Brieuc-Brest,
- établir des points de raccordement de la Bretagne sud à la ligne THT Brest-Nantes, cette mesure n'étant pas sans poser de problème d'implantation (emprise, DPU).

La ligne THT Cotentin Maine n'est donc pas de nature à solutionner le problème Breton.

La solution d'une grosse centrale à gaz à St Nazaire pour alimenter la Bretagne ne répond pas non plus au problème de l'Ouest Breton puisque l'énergie produite devrait être acheminée à 300 Kms par... une ligne THT.

La Bretagne doit sécuriser son approvisionnement en développant une production d'électricité, par exemple à partir du gaz, à la pointe de la Bretagne ou en Bretagne sud.

Maîtrise des besoins en énergie

Les choix d'aménagement des territoires, le niveau de densification de l'habitat, le développement des transports collectifs, l'articulation entre lieux d'activités économiques et lieux de vie ont un impact essentiel sur les besoins énergétiques. Ni le marché ni la prise de conscience individuelle n'agiront suffisamment vite par rapport aux enjeux, l'action publique à tous les échelons territoriaux est nécessaire. La CFDT propose de fixer pour objectif la stabilisation de la consommation, les mesures d'économie d'énergie devant compenser les nouveaux besoins.

La première action doit être en direction du bâti. La réglementation thermique doit tenir compte des acquis de nos voisins européens (Suède, Danemark). L'isolation et l'utilisation de matériaux performants peuvent infléchir nettement la courbe des consommations d'énergie.

L'eau chaude sanitaire pourrait être produite systématiquement par des chauffe-eau solaire dans toutes les constructions individuelles neuves ou en réhabilitation

L'éclairage contribue au sentiment de sécurité ou de confort. Toutefois son usage doit utiliser les techniques performantes en matière de rendement et de consommation.

Le transport de voyageurs et de marchandises est un vecteur important de la maîtrise de l'énergie et de la réduction des gaz à effet de serre. Le transport ferroviaire, TER, TGV, Tramway, Métro... est l'alternative au tout-voiture-tout-pétrole et à l'avion (sur certaines distances) comme le feroutage ou le transport combiné l'est aux camions. Mais quelque soit sa nature le train est néanmoins très consommateur d'électricité qu'il faudra produire.

L'efficacité énergétique est une préoccupation de l'industrie. Elle doit être renforcée par la recherche de l'amélioration des processus de fabrication.

Production d'électricité en Bretagne

Outre le barrage de la Rance et le parc éolien qui commence à s'étoffer, il apparaît nécessaire de développer une production de taille moyenne en Bretagne.

La solution pourrait être d'installer un (ou plusieurs) terminaux méthaniers pour alimenter une ou plusieurs centrales à cycle combiné gaz (double combustion, bon rendement). Un projet existe à Brest, d'autres possibilités peuvent être examinées sous forme d'unités plus réduites en lien avec le chauffage urbain des villes de Bretagne sud ou à St Brieuc.

Développement des énergies renouvelables dans l'ouest

Les contraintes administratives liées notamment à des réglementations tatillonnes et changeantes freinent considérablement le développement des énergies renouvelables. L'attitude de mouvements d'inspiration NIMBY, "pas au fond de mon jardin", constitue également un handicap certain. Chaque type de production a ses contraintes qu'il convient de prendre en compte.

Le photovoltaïque : la production solaire d'électricité pose plusieurs problèmes qui sont à examiner concernant les matériaux utilisés (coût économique de la vie du produit, coût écologique des matières premières)

L'éolien : l'Ouest a un très bon potentiel éolien. Nos territoires présentent des caractéristiques propres à développer les énergies renouvelables. Les parcs éoliens doivent trouver leur place dans la production régionale en s'intégrant dans des sites adaptés. Ils doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation objective permettant une intensification des implantations.

L'hydrolien est en cours d'étude au large de Bréhat. C'est une source stable d'énergie. Il apparaît que l'Ouest a une carte sérieuse à jouer dans ce domaine (compétences en technologies navales, matériaux, électronique), d'autant que le pôle de compétitivité Seanagerie-Mer-Bretagne a retenu ce champ dans ses compétences.

L'éolien off-shore va faire l'objet d'un appel d'offre en 2006. Les côtes bretonnes et ligériennes présentent des sites intéressants qu'il faudrait exploiter.

S'agissant des **chauffe-eau solaire**, il pourrait être proposé que tous les lotissements de l'Ouest, incluent dans leur cahier des charges une production d'eau chaude sanitaire par capteur solaire.

L'hydrogène est également porteur mais des questions fondamentales restent sans réponse (production de l'énergie). Le CESR de Bretagne a souligné la nécessité de se lancer dans le développement de moteurs de ce type. Un pôle Nantais travaille sur la question avec Nice dans le domaine des moteurs marins. Une connexion pourrait être établie avec le pôle Mer.

La Bretagne est également placée dans le domaine des **batteries sèches** à haute capacité avec BatScap (Bolloré-EDF).

Le champ de la **valorisation de la biomasse**, disponible en quantité dans nos régions d'élevage et de bocage, reste à explorer et à développer pour autant qu'on est prêt à accepter certaines formes d'acheminement et de stockage des matières premières.

Se donner le temps d'une analyse approfondie

Les Unions régionales **CFDT de Bretagne et des Pays de la Loire** font le choix de la maîtrise des besoins énergétiques, de la diversification des sources d'énergies, de la promotion des énergies renouvelables. Le début d'obsolescence des centrales après 2020 permet une mise à plat des besoins et des ressources territoire par territoire aussi bien qu'à l'échelle du Pays. La CFDT est prête à s'y engager à tous les niveaux.

Le réacteur EPR projeté à Flamanville ne présentant pas une utilité immédiate, la ligne 440kv Cotentin - Maine n'a pas de raison d'être.

La CFDT se prononce contre la ligne 440Kv Cotentin - Maine

Les cahiers d'acteurs

Dans le cadre du débat public organisé par la CPDP THT Cotentin - Maine
Esplanade de la Gare - Chemin du Halage - BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex
tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68

Courriel : contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Crédits photos : CPDP THT Cotentin-Maine - Imprimerie Off'7

Janvier 2006